

Quels types de dictée ?

À l'école élémentaire, trois modalités cohabitent :

- la dictée comme support d'une situation d'apprentissage ;
- la dictée comme support d'entraînement ;
- la dictée comme support d'une évaluation des acquis en orthographe lexicale et grammaticale.

L'une ne doit pas s'exercer au détriment de l'autre. Il convient de varier les types de dictées et de faire alterner des séances courtes et ritualisées, et des séances plus longues au cours desquelles les élèves réfléchissent à la façon d'écrire les mots. Chaque type de dictée a donc sa place tout au long de l'année.

LA DICTÉE SUPPORT D'APPRENTISSAGE

- La dictée à choix multiples permet de récupérer en mémoire une forme qui y était stockée mais qui n'était pas accessible et de réfléchir sur les règles du langage écrit.

On donne à choisir entre deux ou trois formes d'un mot qui existent ; l'exercice porte sur l'orthographe lexicale (seau ; sot ; saut) mais aussi sur l'orthographe grammaticale (élève ; élèves ; élèvent). Les élèves sont invités à justifier leurs réponses en mobilisant leurs connaissances.

- La dictée négociée suscite un engagement actif de l'élève qui doit mobiliser ses connaissances et justifier ses choix en s'appuyant sur les règles. La dimension collective de l'exercice vise à mutualiser les connaissances orthographiques, et faire se confronter les représentations du fonctionnement de la langue. Au CE1, il est préférable de la réserver aux périodes 3, 4, 5 car l'exercice est assez long et les élèves doivent être rompus aux travaux de groupes.

Le professeur dicte un texte de trois phrases puis relit le texte.

Les élèves, par groupes de deux, confrontent leurs écrits et se mettent d'accord après négociation sur la réécriture d'un seul texte sur une grande feuille. Ils peuvent utiliser tous les référents nécessaires.

Lors de la mise en commun, tous les travaux de groupe sont affichés et soumis à l'ensemble de la classe, qui doit s'entendre sur une proposition.

Le professeur recopie au tableau, au fil de la « négociation graphique », le texte.

- La dictée dialoguée permet de réfléchir sur les particularités lexicales ou grammaticales. Le professeur lit un texte, le dicte et le relit. Un élève peut faire part de ses incertitudes concernant l'orthographe d'un mot. Celui-ci reçoit de l'aide de ses pairs ou du professeur avec des indices qui seront une aide à la décision. Les élèves ne lui donnent pas directement les réponses ; ils sont invités à le mettre sur la voie en le faisant réfléchir.

Le temps consacré aux échanges entre élèves doit être structuré. Trop long, il démobilise les élèves ; trop court, il ne permet pas une réflexion en profondeur. Il doit donner lieu à une phase d'institutionnalisation du savoir. Les corpus étudiés sont soigneusement archivés pour une utilisation ultérieure.

LA DICTÉE SUPPORT D'ENTRAÎNEMENT RITUALISÉ

- Pour la dictée de syllabes et de mots, le cahier est préférable à l'ardoise car il garde trace des erreurs et des réussites. La dictée de syllabes s'avère encore indispensable en début de CE1. Tous les élèves ne maîtrisent pas encore bien les correspondances graphèmes-phonèmes régulières les plus fréquentes ; certains ignorent les graphèmes fréquents ayant plus d'une lettre (ou, oi, om) ; ils ont des difficultés à encoder des mots réguliers avec plusieurs syllabes et confondent encore des mots contenant des phonèmes proches (/p/-/t/, /t/-/d/, /f/-/s/, /f/-/v/, /s/-/z/, etc.) ; ils ont des difficultés pour écrire certains types de syllabes (bra/bar, loin/lion).

La dictée nécessite un enseignement explicite de la part du professeur. La dictée de syllabes requiert de faire identifier les phonèmes concernés dans les syllabes dictées. Écrire sous la dictée les syllabes, puis des mots réguliers fait l'objet d'un apprentissage progressif. Pour la dictée de mots, la longueur de l'exercice varie selon la période de l'année (de 4 à 10 mots). Dans le cadre de la différenciation, on pourra proposer une liste écourtée ou des mots à trous pour les élèves les plus fragiles. Un « puzzle de syllabes » pourra tenir lieu de dictée pour les élèves davantage en difficultés.

La dictée selon le procédé Lamartinière (sur ardoise) est un dispositif d'évaluation formative et non une situation d'apprentissage. Ce dispositif masque la procédure adoptée par l'élève pour écrire ; elle place les élèves en difficulté dans l'inconfort en raison du tempo imposé, génère du stress et même, parfois, de la compétition entre les élèves. Le professeur n'a pas le temps de bien identifier les erreurs de chacun et, surtout, la trace de l'erreur est effacée.

En début d'année, il est nécessaire de poursuivre les apprentissages du CP. Pour les exercices d'encodage, les élèves doivent bien comprendre la segmentation du mot en syllabes afin d'écrire sans erreur. L'encodage doit être travaillé tous les jours pour s'entraîner et corriger collectivement, pour suivre individuellement et remédier aux difficultés de certains. Il est nécessaire d'accorder le droit à plusieurs essais (seuls ou à plusieurs) et de viser autant la correction du point de vue des correspondances graphèmes-phonèmes que la correction orthographique.

- L'autodictée vise la restitution par écrit d'une ou plusieurs phrases mémorisées. Elle exige de l'élève une attention soutenue et permet d'apprendre à reconstruire la phrase par écrit de manière logique et ordonnée, et d'exercer sa mémoire orthographique. Le texte doit être préparé en classe afin de sensibiliser l'élève aux points de vigilance. La préparation de l'exercice nécessite préalablement un découpage par groupe de sens pour favoriser la mémorisation. Puis, ce texte sera appris en classe et restitué individuellement. Ce dispositif améliore la mémorisation des formes verbales et a un impact positif sur la mémorisation des mots invariables, des mots fréquents, des formes verbales logographiques (« c'est », « s'est », « elles sont », « il y a », etc.).

Une progression est de rigueur. En début d'année, l'exercice portera sur une phrase simple (article, nom, verbe) puis sur une phrase avec des groupes nominaux enrichis, puis sur une phrase avec des groupes nominaux enrichis et des compléments. On pourra proposer deux ou trois phrases en fin d'année.

- Le principe de la **phrase du jour** est celui d'une phrase dictée et déclinée sur une semaine (phrase courte pouvant comporter un mot difficile) et dont un élément change chaque jour. Elle permet de traiter un problème particulier de manière ritualisée pour engendrer des automatismes ; elle favorise la révision de l'orthographe lexicale (réécrire plusieurs jours de suite un mot difficile ou invariable) et invite les élèves à mobiliser leurs connaissances sur la langue écrite pour justifier leurs propositions.

LES DICTÉES POUR ÉVALUER²⁶

- La dictée test (de syllabes, puis de mots, puis phrases) ne comporte aucune difficulté que les élèves ne pourraient surmonter avec les acquis de la classe. Les élèves ne sont pas évalués sur des éléments qu'ils n'ont pas étudiés. La longueur et la difficulté varient selon la période de l'année.
- La dictée à trous oriente l'évaluation sur une particularité orthographique en évitant tout parasitage. La dictée porte alors sur un texte lacunaire que l'élève doit compléter.
- La fausse dictée (ou dictée piégée) a pour objectif de fixer l'attention des élèves sur des points précis, en ne ciblant que ce qui a été étudié. Une dictée contenant quelques fautes portant sur des notions qui viennent d'être étudiées est proposée. Le professeur avertit les élèves de la nature des fautes mais ne leur indique pas explicitement où elles se situent.
- La dictée segmentée est une dictée où le texte est tronçonné en plusieurs segments plus ou moins courts. Chaque segment écrit sans erreur permet de gagner 1 point. S'il y a une ou plusieurs erreurs dans le segment, on ne gagne pas de point. Les segments sans erreur sont comptabilisés.